

SAS EURINFI

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2024

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	<i>1</i>
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	<i>2 et 3</i>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>4 et 5</i>
- <i>Annexe</i>	<i>6 à 15</i>
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	<i>16 et 17</i>
- <i>Liasses 2050 à 2059-G</i>	<i>18 à 36</i>

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES
23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS EURINFI
41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER
75016 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	4 390 118 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	11 253 053 Euros
- Résultat net comptable,	145 985 Euros

Fait à GARCHES
Le 14/09/2024

Mathilde Girard
Expert Comptable - CAC

SAS EURINFI

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 051 641	422 273	629 368	446 554	182 814	40.94
	Immobilisations en cours	44 699		44 699		44 699	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	908 000		908 000	752 000	156 000	20.74
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	10 062		10 062	10 062		
	Total II	2 014 402	422 273	1 592 129	1 208 616	383 513	31.73
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	1 012		1 012		1 012	
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	26 980		26 980		26 980	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 411 101	14 985	1 396 116	1 092 980	303 136	27.73
	Autres créances	481 955		481 955	551 932	69 977	12.68
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	811 007		811 007	949 389	138 383	14.58
	Charges constatées d'avance (3)	80 920		80 920	49 207	31 712	64.45
	Total III	2 812 975	14 985	2 797 990	2 643 509	154 481	5.84
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 827 376	437 258	4 390 118	3 852 124	537 994	13.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2024 12		Exercice N-1 31/03/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 701 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 701 000	737	1 701 000	29 540	28 803	97.50
	Réserves						
	Réserve légale	92 969		89 161		3 808	4.27
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau			83 146		83 146	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	145 985		76 151		69 834	91.70
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 940 691		1 812 706		127 985	7.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 896		1 431		466	32.55
	Emprunts et dettes financières diverses	45		3 371		3 326	98.65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	526 622		736 911		210 289	28.54
	Dettes fiscales et sociales	411 352		449 330		37 978	8.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	454 714		420 011		34 703	8.26
	Produits constatés d'avance (1)	1 054 798		428 365		626 433	146.24
	Total IV	2 449 427		2 039 418		410 009	20.10
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 390 118		3 852 124		537 994	13.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 449 4272 039 418

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/03/202412			Exercice N-131/03/202312		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	6 643 459		6 643 459	4 508 574		2 134 885	47.35
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 609 594		4 609 594	3 667 045		942 550	25.70
Chiffre d'affaires NET	11 253 053		11 253 053	8 175 619		3 077 435	37.64
Production stockée			1 012	4 296		5 308	123.55
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 336	657 640		655 305	99.64
Autres produits			33	122		89	72.86
Total des Produits d'exploitation (I)			11 256 434	8 829 085		2 427 349	27.49
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			6 642 256	4 106 588		2 535 668	61.75
Variation de stock (marchandises)			26 980	114 552		141 532	123.55
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 218 186	3 488 148		730 038	20.93
Impôts, taxes et versements assimilés			16 615	16 786		171	1.02
Salaires et traitements			174 583	176 707		2 124	1.20
Charges sociales			90 970	75 670		15 301	20.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			243 851	224 414		19 436	8.66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			26	8 496		8 470	99.70
Total des Charges d'exploitation (II)			11 359 508	8 211 360		3 148 147	38.34
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			103 074	617 725		720 798	116.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	89	115	76	755	12 360	16.10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	156	000			156 000	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	245	115	76	755	168 360	219.35
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			878		878-	100.00-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			878		878-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)	245	115	75	878	169 237	223.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	142	041	693	602	551 561-	79.52-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	518	42	817	38 299-	89.45-
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	4	518	42	817	38 299-	89.45-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	575		656	898	656 323-	99.91-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	575		656	898	656 323-	99.91-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3	943	614	080-	618 024	100.64
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			3	371	3 371-	100.00-
Total des produits (I+III+V+VII)	11	506 067	8	948 657	2 557 410	28.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11	360 083	8	872 506	2 487 576	28.04
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	145	985	76	151	69 834	91.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

3 695 031 2 973 744
89 115 76 755

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 390 118.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 253 053.31 Euros et dégageant un bénéfice de 145 984.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations générales complémentaires:

Intégration fiscale :

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2008, la société EURINFI est intégrée fiscalement. La méthode de comptabilisation retenue est celle de la neutralité, préconisée par le Conseil National de la Comptabilité et de l'administration.

Ainsi l'économie réalisée par l'application de l'intégration fiscale est constatée

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

entièrement chez la société mère en produit.
La société EURINFI a constaté un impôt comparable à celui qu'elle aurait du au Trésor Public si elle n'avait pas été intégrée fiscalement.
Enfin sa sortie du groupe n'aurait aucun impact sur les comptes.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	11 311		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	876 144		426 665
Immobilisations corporelles en cours			44 699
TOTAL	887 455		471 364
Autres participations	908 000		
Prêts, autres immobilisations financières	10 062		
TOTAL	918 062		
TOTAL GENERAL	1 805 517		471 364

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			11 311	11 311
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		262 479	1 040 330	1 040 330
Immobilisations corporelles en cours		0	44 699	44 699
TOTAL		262 479	1 096 340	1 096 340
Autres participations			908 000	908 000
Prêts, autres immobilisations financières			10 062	10 062
TOTAL			918 062	918 062
TOTAL GENERAL		262 479	2 014 402	2 014 402

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	7 500			7 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	433 401	243 851	262 479	414 773
TOTAL	440 901	243 851	262 479	422 273
TOTAL GENERAL	440 901	243 851	262 479	422 273

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	243 851				
TOTAL	243 851				
TOTAL GENERAL	243 851				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	156 000		156 000		
Sur comptes clients	14 985				14 985
TOTAL	170 985		156 000		14 985
TOTAL GENERAL	170 985		156 000		14 985
Dont dotations et reprises financières			156 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 062	0	10 062
Clients douteux ou litigieux	17 982	17 982	
Autres créances clients	1 393 119	1 393 119	
Taxe sur la valeur ajoutée	80 073	80 073	
Groupe et associés	372 388	372 388	
Débiteurs divers	29 495	29 495	
Charges constatées d'avance	80 920	80 920	
TOTAL	1 984 038	1 973 976	10 062

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 896	1 896		
Fournisseurs et comptes rattachés	526 622	526 622		
Personnel et comptes rattachés	258 868	258 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 694	128 694		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 904	17 904		
Autres impôts taxes et assimilés	5 886	5 886		
Groupe et associés	45	45		
Autres dettes	454 714	454 714		
Produits constatés d'avance	1 054 798	1 054 798		
TOTAL	2 449 427	2 449 427		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	1 701 000			1 701 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	26 980		26 980	
Approvisionnements				
Total I	26 980		26 980	
Production				
Production en cours				
- Prestations de services	1 012		1 012	
Total III	1 012		1 012	
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			1 012	

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	107 424
Autres créances	23 171
Total	130 595

Détail des autres créances :
Avoirs à recevoir exploitation 1 056 €
Intérêts à recevoir Groupe 22 115 €

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 896
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	424 104
Dettes fiscales et sociales	369 015
Total	795 015

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	80 920
Total	80 920
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 054 798
Total	1 054 798

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Total	2

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 970 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 970 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : zéro

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	31 010
Autres engagements donnés : Credit Bail Mobilier	5 791 721
Total (1)	5 822 731

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				13 508 692	13 508 692
Redevances payées - exercice				3 695 031	3 695 031
Total				3 695 031	3 695 031
Redevances restant à payer - à un an au plus - entre 1 et 5 ans				2 358 040 3 433 682	2 358 040 3 433 682
Total				5 791 722	5 791 722
Valeur résiduelle - à un an au plus - entre 1 et 5 ans				123 040 76 112	123 040 76 112
Total				199 152	199 152
Montant en charge sur l'exercice				3 695 031	3 695 031

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
LOCASYSTEM INTERNATIONAL	SA	755 802	41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER 75016 PARIS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS EURINFI

75016 PARIS

Page : 14

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SARL TRADE & COMPUTER - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	908 000	122 336	100.00	908 000	908 000	134 531			114 530	67 000	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits /ex antérieur Exploitation	4 518	772000
Total	4 518	
Charges exceptionnelles		
- Charges /ex antérieur exploitation	200	672000
- Amende	375	672100
Total	575	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Le 19/07/2024
JM MANAGEMENT PRESIDENT

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice		NA
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	6	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	6	
Informations générales complémentaires	6	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	7	
Etat des amortissements	7	
Etat des provisions	8	
Etat des échéances des créances et des dettes	8	
Composition du capital social	9	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles		NA
Evaluation des immobilisations corporelles	9	
Evaluation des amortissements		NA
Titres immobilisés	9	
Créances immobilisées	9	
Evaluation des matières et marchandises	9	
Evaluations des produits et en cours		NS
Variation détaillée des stocks et des en-cours	10	
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	10	
Dépréciation des créances	10	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	10	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	10	
Détail des produits à recevoir		NS
Charges à payer	11	
Détail des charges à payer		NS
Charges et produits constatés d'avance	11	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Détail des charges constatées d'avance		NS
Détail des produits constatés d'avance		NS
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
Subventions d'équipement		NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires		NA
Rémunération des dirigeants		NA
Ventilation de l'effectif moyen	11	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NS
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NA
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA
Honoraires des commissaires aux comptes	11	NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers	12	
Informations en matière de crédit bail	12	
Engagement en matière de pensions et retraites	12	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	13	
Liste des filiales et participations	14	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels	14	
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NS
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NS
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices		NA
Tableau d'affectation des résultats SEM		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS EURINFI

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

DOSSIER FISCAL

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042023	et clos le	31032024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:			Adresse du siège social:												
SAS EURINFI			41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER												
SIRET	4	9	3	9	0	4	7	2	6	0	0	0	1	2	75016 PARIS
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:												

REGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:															
LOCASYSTEM INTERNATIONAL 41 avenue Théophile Gautier															
75016 PARIS															
SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7															

B ACTIVITE															
Activités exercées		Commerce de gros de matériel informatique										Si vous avez changé d'activité, cochez la case			

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)																	
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal										Déficit		67 637			
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %															
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%										PV à long terme imposables à 19%					
		Autres PV imposables à 19%										PV à long terme imposables à 0%		156 000		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations																	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies									
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies									
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies									
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs									
				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %									
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W																	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.															

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)															
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%															

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%															

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé				C E G I D				

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:								Nom et adresse du conseil:								
MATHILDE GIRARD & ASSOCIES 23 RUE PASTEUR 92380 GARCHES								Tél:								
OGA/OMGA	Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant:							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:								Date:		15/07/2024		Lieu:		PARIS		
								Qualité et nom du signataire:		PRESIDENT						
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné								Signature		JM MANAGEMENT						
Examen de conformité fiscale (ECF)																

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	18 000		payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	18 000
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)	18 000

[illegible]

K	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
	Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
	Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise :		SAS EURINFI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER		75016 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		49390472600012				Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		131032024		N-1	
						131032023			
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
		1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		422 273		629 368	
Immobilisations en cours	AV		AW		44 699		446 554		
Avances et acomptes	AX		AY						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
Autres participations	CU		CV		908 000		752 000		
Créances rattachées à des participations	BB		BC						
Autres titres immobilisés	BD		BE						
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH		BI		10 062		10 062		
TOTAL (II)		BJ		BK		422 273		1 592 129	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ		1 012			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU		26 980			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		14 985		1 396 116	
Autres créances (3)		BZ		CA		481 955		551 932	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE					
Disponibilités		CF		CG		811 007		949 389	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		80 920		49 207	
TOTAL (III)		CJ		CK		14 985		2 797 990	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		437 258		4 390 118	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(0)		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.701.000.....)			DA	1 701 000	1 701 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	737	29 540	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	92 969	89 161	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH		(83 146)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	145 985	76 151	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 940 691	1 812 706	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 896	1 431	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	45	3 371
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	526 622	736 911	
	Dettes fiscales et sociales			DY	411 352	449 330	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	454 714	420 011	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 054 798	428 365	
	TOTAL (IV)			EC	2 449 427	2 039 418	
	Ecart de conversion passif * (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 390 118	3 852 124	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
				Ecart de réévaluation libre	1D		
				Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 449 427	2 039 418
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI										Néant		*	
			Exercice N							Exercice (N-1)			
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	6 643 459		FB			FC	6 643 459		4 508 574	
	Production vendue biens* services*		FD			FE			FF				
			FG	4 609 594		FH			FI	4 609 594		3 667 045	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	11 253 053		FK			FL	11 253 053		8 175 619	
	Production stockée*							FM	1 012		(4 296)		
	Production immobilisée*							FN					
	Subventions d'exploitation							FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)							FP	2 336		657 640		
	Autres produits (1) (11)							FQ	33		122		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	11 256 434		8 829 085		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	6 642 256		4 106 588		
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(26 980)		114 552		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	4 218 186		3 488 148		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	16 615		16 786		
	Salaires et traitements*							FY	174 583		176 707		
	Charges sociales (10)							FZ	90 970		75 670		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*			dont fonds de commerce		HS	243 851		224 414		
			- dotations aux provisions							GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD			
	Autres charges (12)							GE	26		8 496		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	11 359 508		8 211 360		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(103 074)		617 725		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	89 115		76 755		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	156 000				
	Différences positives de change							GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO					
	Total des produits financiers (V)							GP	245 115		76 755		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR			878		
	Différences négatives de change							GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT					
	Total des charges financières (VI)							GU			878		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	245 115		75 878			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	142 041		693 602			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS EURINF1										Néant ☐ *					
										Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	4 518		42 817		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	4 518		42 817		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	575		656 898		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	575		656 898		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	3 943		(614 080)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ					
Impôts sur les bénéfices *										HK			3 371		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	11 506 067		8 948 657		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	11 360 083		8 872 506		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	145 985		76 151		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO					
	(2)	Dont {		produits de locations immobilières						HY					
				produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG					
	(3)	Dont {		- Crédit bail mobilier *						HP	3 695 031		2 973 744		
				- Crédit bail immobilier						HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	89 115		76 755	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD				
	(9)	Dont transferts de charges									A1	2 336		8 060	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6			obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8			dont cotisations Madelin	A7					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N				
	produit / ex antétieur exploitation										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	charge / ex antérieur exploitation										200				
	amende										375				
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
											Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

</

Désignation de l'entreprise : SAS EURINF I

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 500	QE		QF		QG	7 500
corporelles	immobilisations	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	433 401	QM	243 851	QN	262 479	QO	414 773
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	440 901	QV	243 851	QW	262 479	QX	422 273
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	440 901	QP	243 851	QQ	262 479	QR	422 273

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM						NO	
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros. MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	156 000
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI										Néant		☐	*					
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'un an 3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL				UM				UN					
	Prêts (1) (2)				UP				UR				US					
	Autres immobilisations financières				UT	10 062			UV	(0)			UW	10 062				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	17 982			17 982									
	Autres créances clients				UX	1 393 119			1 393 119									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1													
	Personnel et comptes rattachés				UY													
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ													
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			VM													
		publiques	Taxe sur la valeur ajoutée			VB	80 073			80 073								
			Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN												
			Divers			VP												
	Groupe et associés (2)				VC	372 388			372 388									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	29 495			29 495									
	Charges constatées d'avance				VS	80 920			80 920									
TOTAUX					VT	1 984 038			VU	1 973 976			VV	10 062				
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD													
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE													
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF												
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3			A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y													
Autres emprunts obligataires (1)					7Z													
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	1 896			1 896									
			à plus de 1 an à l'origine		VH													
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A													
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	526 622			526 622									
Personnel et comptes rattachés					8C	258 868			258 868									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	128 694			128 694									
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			8E														
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	17 904			17 904										
publiques	Obligations cautionnées			VX														
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	5 886			5 886										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J													
Groupe et associés (2)					VI	45			45									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	454 714			454 714									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					Z2													
Produits constatés d'avance					8L	1 054 798			1 054 798									
TOTAUX					VY	2 449 427			vz	2 449 427								
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EURINF I					Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 4																				
I. RÉINTEGRATIONS					BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	145 985																
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB																
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE				XE												
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG																
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				)															
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW	375											
	Amendes et pénalités			WJ	375			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ																
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY																
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7																	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				K7												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8																
				- imposées au taux de 0 %								ZN															
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme							WN																
- Plus-values soumises au régime des fusions								WO																			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR																	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé			DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW				WQ	8 333						
													Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8											
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1																	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3																	
										WR	TOTAL I							154 693									
II. DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS																	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT																	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU																	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV																
				- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH	156 000															
				- imposées aux taux de 19 %							WP																
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW																
				- imputées sur les déficits antérieurs							XB																
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6																
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ																
Régime des sociétés mères et des filiales *			Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A	670			)	XA	66 330												
									Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX								
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY																
	Majoration d'amortissement *										XD																
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *			Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)			K9	Entreprises nouvelles 44 sexies			L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			L5				XF								
							Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)			PA													
				Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)			OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC												
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)				PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)			PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)			PC															
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS																	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)			X9				Créance dégagee par le report en arriere du déficit			ZI				)	XG									
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2																	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II					XH	222 330											
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{			bénéfice (I moins II)			XI				XJ	67 637													
						déficit (II moins I)																					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL								XL									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN				XO	67 637												

31/03/2024

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

Désignation de l'entreprise : SAS EURINF I				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	67 637
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	67 637
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	5 639
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI															Néant ☐ *																																		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(83 146)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	3 808																																									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	76 151		- Autres réserves	ZD																																											
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	18 000																																										
					Autres répartitions	ZF	(28 803)																																										
	TOTAL I	OF	(6 995)		Report à nouveau	ZG	(0)																																										
								TOTAL II							(6 995)																																		
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :							Exercice N-1 :																											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7	13508692							YQ	5 791 721							5 780 792																						
	- Engagements de crédit-bail immobilier																		YR																														
	- Effets portés à l'escompte et non échus																		YS																														
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance																		YT	162 337							240 160																						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8								XQ	39 768							38 076																						
	- Personnel extérieur à l'entreprise																		YU	101 438							102 629																						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)																		SS	24 191							19 374																						
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages																		YV	85 980							28 051																						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES								ST	3 804 472							3 059 858																						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052																		ZJ	4 218 186							3 488 148																						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE																		YW	14 192							16 142																						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés										ZS								9Z	2 423							644																						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052																		YX	16 615							16 786																						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)																		YY	2 712 987							1 621 660																						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations																		YZ	2 624 911							1 575 358																						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*																		OB	196 994																													
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *																		OS																														
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *																		ZK	5.88							%							3.17							%								
	- Numéro de centre de gestion agréé *										XP								- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										Si oui cocher 1 Sinon 0							ZR	0												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice																		RG																														
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI																		RH																														
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.										JA	(67 637)							Plus-values à 15 %							JK								Plus-values à 0 %							JL								
																				Plus-values à 19 %							JM								Imputations							JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.										JD	(161 250)							Plus-values à 15 %							JN								Plus-values à 0 %							JO								
																				Plus-values à 19 %							JP								Imputations							JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2							N° SIRET de la société mère du groupe							JJ	3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7																						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Matériel loué	262 479		262 479	
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				156 000	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)					156 000	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)						
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)						
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI

Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①		②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
①	②	donnant lieu à complément d'impôt	③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	④	⑤	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS EURINFI										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/04/2023				et clos le : 31/03/2024				Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								YP	2		
dont apprentis								YF			
dont handicapés								YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	11 253 053		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT			
TOTAL 1								OX	11 253 053		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	33		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE			
Subventions d'exploitation reçues								OF			
Variation positive des stocks								OD	27 991		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI	2 336		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT	4 518		
TOTAL 2								OM	34 879		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)											
Achats								ON	6 809 615		
Variation négative des stocks								OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	292 444		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	26		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9	243 851		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY			
TOTAL 3								OJ	7 345 936		
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								OG	3 941 996		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).								SA	3 941 996		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	11 253 053		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)							HX	11 933 915			
Période de référence				GY	01/04/2023		GZ	31/03/2024			
Date de cessation							HR				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

CeGefi Quantin

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 4

N° SIRET 4 9 3 9 0 4 7 2 6 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EURINFI

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1701000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIREN (si société établie en France) 321895799 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 701 000

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3 1 0 3 2 0 2 4	N° SIRET	4 9 3 9 0 4 7 2 6 0 0 0 1 2
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS EURINFI		
ADRESSE (voie)	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER		
CODE POSTAL	75016	VILLE	PARIS
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5	1

Forme juridique	SARL	Dénomination	TRADE & COMPUTER	
N° SIREN (si société établie en France)	4 3 2 2 8 4 4 1 2	% de détention	100.00	
Adresse :	N° 12	Voie	RUE FRANCOIS GERARD	
	Code postal 75016	Commune	PARIS	
		Pays	FRANCE	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.